



Lettre n° 17- Juin

Elections législatives 2007 - (suite)

Circonscription d'Avranches / Mortain

Les bulletins n° 14 et n° 15 de février relataient la pré-campagne, le bulletin n°16 couvrait la campagne électorale, (*ces bulletins sont consultables sur le site: www.bocaageavenir.com*). Tous les trois l'annonçaient, le scrutin du 10 juin le démontre, le premier tour constitue

une victoire de la Démocratie

Oui, le 10 juin est la date de la **reconquête par les Sud-Manchois de leur droit de vote, c'est à dire de leur droit de choisir.**

Le 10 juin les électeurs sont venus massivement dire que le temps de la soumission était révolu. Ils sont venus affirmer qu'ils reprenaient leur liberté et que plus jamais ils n'accepteraient d'être réduits au rôle de figurants, contraints de ratifier, pour la forme, le choix d'un Député effectué sans eux par le clan des notables locaux.

Le 10 juin, c'est enfin **l'avènement de la République** dans le Sud-Manche après plus d'un demi siècle de pratiques monarchiques.

Une défaite cuisante pour le tandem "Bas / André". Il faut se souvenir des scores obtenus par René André, dans les élections précédentes, pour mieux apprécier la sévérité de cette défaite. 23 ans de mandats, 6 élections réussies, à chaque fois dès le premier tour, un des mieux élus de France, une circonscription qui vaut cher, très cher, convoitée par tous les technocrates de France, la réussite garantie.

Le 10 juin 2007, alors que René André, est de fait candidat, non réel, mais virtuel, c'est lui qui mène la campagne, qui conseille, qui parle, il est l'animateur principal sur les tréteaux électoraux. Voter pour le nouveau c'est comme voter pour lui, c'est même mieux puisque le ticket propose une grande personnalité :un ex-membre du gouvernement Villepin,

L'élu triomphal pendant 1/4 de siècle, essuie son premier échec il est cuisant, humiliant, lui qui a fait des promesses en haut lieu, le voilà réduit à un ballottage difficile, incertain.

Rien n'a pu endiguer la révolte des électeurs, ni le traditionnel soutien public et sans fard de la grosse majorité des Conseillers Généraux, ni celui, pourtant autrefois, oh ! combien efficace du Président du Conseil Général et du Sénateur de proximité, (*sic*). Cette révolte a sans doute pour base l'indignation des Citoyens qui ont voulu sanctionner:

* L'irrespect flagrant des principes républicains, l'ex-député, devenu magistrat, ne tient aucun compte, ouvertement, du code des juridictions financières, notamment l'article L 120 - 4, qui précise, sous serment, qu'un Conseiller à la Cour des Comptes est au-dessus des partis et doit observer une parfaite neutralité. Ce code n'est manifestement pas fait pour lui, il le relègue au rang de..... chiffon de papier.

* L'organisation de sondage- réclame, "*bidouillé*" par une officine qui ne respecte aucun des règlements régissant les sondages et publié par la Gazette de la Manche, qui ce faisant démontre ce que son rédacteur en chef de l'époque avait déjà annoncé dans son éditorial du 3 janvier 2007 que la Gazette de la Manche est l'organe de propagande officiel de l'Establishement local et donc de son candidat Philippe Bas.

En vérité, il semble même que loin d'aider le candidat, le soutien sans fard sans pudeur et sans frein du Magistrat René André a contribué à l'affaiblir. Car l'électeur n'est pas le "*sot*" que l'establishement se plaît à croire. L'électeur sait que toute l'action de René André dans ce parachutage n'a été guidée que par la volonté d'accroître encore et encore des revenus déjà plus

que confortables. N'était-il pas déjà Président d'Ubi-France, Député, Président du Pays de la Baie, Président de la Communauté de Communes d'Avranches et avocat retraité. Ce n'était pas suffisant. "En fait, ce que cherchait Monsieur René André, c'était un emploi public dont il put cumuler la rémunération avec sa retraite de parlementaire". (*Hugues Hourdin, Conseiller d'Etat, in la Gazette du 13 septembre 2006*).

Note de BA: Retraite très confortable, 23 ans de mandats à valider auprès du très bon régime spécial de retraite des Parlementaires dont chacun sait à quel point ce régime est favorable..

Et pour y parvenir, René André "commerçant en mandats", utilise des moyens de marchand de biens pour authentifier les promesses d'achat vente. "Il a même envisagé, en mars 2006, de coucher cet engagement par écrit et de le déposer entre les mains d'un tiers....", (*Hugues Hourdin, déjà cité*).

Le Figaro titrait le 12 octobre 2006: "le Parachutage risqué de Bas en Normandie". En vérité, l'absence totale de légitimité de terrain rendait en effet le parachutage risqué, le choix de René André comme "directeur de campagne", (*sic*), alors que son image est définitivement ternie auprès des habitants du Sud-Manche **vendus pour un plat de lentilles, en or bien entendu**, transforme ce risque..... en suicide.

BA ne doute évidemment pas que le 17 juin, les électeurs s'efforceront de transformer la victoire de la Démocratie du 10 juin en triomphe et la défaite du tandem Bas / André en déroute.

Ils donneraient ainsi une "**leçon Républicaine**" à ceux qui ont cru pouvoir impunément en violer les principes les plus fondamentaux.

Et puisque Le Figaro, Le Monde, Le Point, Le Canard Enchaîné, Marianne, bref la presse nationale suivent avec un bel ensemble les élections législatives de la 2ème circonscription qui constituent l'exemple le plus achevé d'un vrai scandale Républicain, les habitants du Sud-Manche utiliseront là une occasion inespérée de démontrer à la France entière que le Sud-Manche n'est pas ce que l'on croit à Paris et à Neuilly.

- Non, la ruralité ne rime pas avec médiocrité.
- Non, le temps des paysans dociles conduits par la main par les hobereaux locaux... est révolu.
- Non, la culture Républicaine n'y est pas en "jachère".

Là où Paris, Neuilly et l'Enarchie voient le Sud-Manche peuplé de "ploucs", le Sud-Manche va montrer à la France que ses femmes et ses hommes n'ont rien à envier à ceux "du triangle d'or" parisien quant à

l'intelligence politique et l'idéal républicain.